

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 24 AVRIL 2025 -**

**Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

25/013/VDV

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations en faveur du lien social - Fêtes de quartier - 1<sup>ère</sup> répartition 2025.**

25-42019-DLSVAEC

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte, et plus démocratique. La politique sociale mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la Ville a décidé d'aider certaines associations qui, dans notre cité, œuvrent en faveur des Marseillaises et des Marseillais en organisant des fêtes de quartiers sur l'ensemble du territoire communal. Elle souhaite ainsi soutenir des acteurs associatifs qui développent des animations locales concourant à favoriser le vivre ensemble, la mixité et l'intergénérationnalité.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une première répartition des crédits de l'année 2025, d'un montant de 131 955 Euros (cent trente et un mille neuf cent cinquante-cinq Euros) dont 21 000 Euros (vingt et un mille Euros) pour des événements sur notre secteur, est soumise à notre approbation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE 1** Des subventions sont attribuées à des associations intervenant pour l'organisation des fêtes de quartiers sur notre secteur, au titre de l'année 2025 et dans le cadre d'une première répartition de crédits :

Tiers	Associations	Adresse	Dossiers n°	Objet de la demande	Montant en Euros
004366	Ligue de l'Enseignement, Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône, Mouvement d'Éducation Populaire (Ligue de L'enseignement - FAIL 13) Pour le CS 3 Lucs la Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00014837	<b>Fêtes des quartiers</b> 3 Lucs / La Valentine	5 000
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Villa Emma Avenue Roger Salzmänn 13012 Marseille	00014935	<b>Bois Lemaître en fête 2025</b>	3 000
022480	Synergie Family Pour le CS Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015397	<b>Fête de quartier des Caillols Édition 2025 : Un événement revisité pour fédérer encore davantage</b>	10 000
025607	Institut de Formation , d'Animation et de Conseil IFAC Pour le CS Les Camoins	53 rue du RPC Gilbert 92600 Asnières sur Seine	00015076	<b>Fête de quartier les Camoins - Journée des familles -</b>	3 000

**ARTICLE 2**

Le montant de la dépense, soit 131 955 Euros (cent trente et un mille neuf cent cinquante-cinq Euros) dont 21 000 Euros (vingt et un mille Euros) pour les associations de notre secteur, sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, article 65748.2, sous-chapitre 020 service 03032, Programme 13900910.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Sylvain SOUVESTRE**